

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AOÛT **2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq août à vingt-heure, le conseil municipal de la commune de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, dûment et légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LIAUDOIS, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 20 août 2026

Présents : LIAUDOIS Jean-Michel, VERNA Patrick, VAULOUP Anne-Marie, ROBIN Patrick, LAMBERT Jean-Louis, GAULTIER Rodolphe, MOUSSET Stéphanie, FORGET Julien, GUÉNIFI Anaïs, LORIN Lucie, DE SAINT-SEINE Chantal, VILLAUMÉ Marine

Excusé : BIET Didier, TALATIZI Marion (pouvoir à VAULOUP Anne-Marie), RATTIER Jean-Philippe (pouvoir à LIAUDOIS Jean-Michel)

Secrétaire de séance : VAULOUP Anne-Marie

Il est fait le constat du quorum. Les pouvoirs et absence sont enregistrées.

Ordre du jour de la séance

- Vente de matériel

N°2026-47: VENTE DE MATERIEL

3.2 Domaines et patrimoine – aliénations

La commune possède du matériel dont elle n'a plus l'utilité.

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt pour la collectivité de procéder à la vente de biens n'ayant plus d'utilité pour elle,

Considérant les demandes d'achat;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de vendre les biens suivants :

- Tracteur Massey Ferguson à SARL BRUN ZA de la Rade 15500 Massiac pour un montant total de 42 000,00 € - N° inventaire : 1_2020

Récapitulatif des délibérations à l'ordre du jour du conseil municipal

Délibérations	
2026_47	VENTE DE MATERIEL

Liste des membres du conseil municipal du 25 août 2026

Conseillers municipaux	Présent/Absent/Excusé
LIAUDOIS Jean-Michel	Présent
VERNA Patrick	Présent
VAULOUP Anne-Marie	Présente
ROBIN Patrick	Présent
DE SAINT SEINE Chantal	Présente
BIET Didier	Excusé
GUÉNIFI Anaïs	Présente
LORIN Lucie	Présente
FORGET Julien	Présent
MOUSSET Stéphanie	Présente
GAULTIER Rodolphe	Présent
TALATIZI Marion	Excusée (pouvoir à Anne-Marie VAULOUP)
LAMBERT Jean-Louis	Présent
VILLAUMÉ Marine	Présente
RATTIER Jean-Philippe	Excusé (pouvoir à Jean-Michel LIAUDOIS)

Signatures du procès-verbal du conseil municipal du 25 août 2026

Le Président de séance,

Le secrétaire de séance,

Le maire,

Jean-Michel LIAUDOIS